

REY Josephine - Membre du Conseil.

**COMITÉ
D'INTÉRÊTS de QUARTIER**
Siège: BRASSERIE-MALTERIE PHENIX

Marseille, le 31 Janvier 1971

La Valentine
MARSEILLE (XI°)

C. C. P. MARSEILLE 3316-91
Fondé en 1926

- STATUTS -

ARTICLE I

Sous le titre de COMITE D'INTERETS de QUARTIER et D'ASSISTANCE de LA VALENTINE - MARSEILLE-XI°, il est formé un Comité réunissant les habitants de cette localité.

Les propriétaires ou personnes y séjournant habituellement une partie de l'année, toutes de nationalité Française, personnes majeures ou émancipées, peuvent en faire partie.

ARTICLE II

Le but du Comité concerne toutes les questions intéressant l'utilité publique.

Toutes les questions politiques, raciales, confessionnelles et personnelles sont formellement interdites.

ARTICLE III

Le siège social du Comité est fixé à la Brasserie & Malterie PHENIX à La Valentine - MARSEILLE - XI° -

ARTICLE IV

La cotisation est fixée à 2 francs par année et peut être modifiée.

L'année est comptée du 1er Janvier au 31 Décembre et la perception en sera effectuée à l'Assemblée Générale ordinaire.

Le montant des cotisations est affecté en partie au paiement des frais généraux.

Les ressources du Comité sont augmentées du produit des Fêtes, subventions et dons de toute nature.

ARTICLE V

L'Assemblée générale ordinaire, ayant lieu en principe dans le courant du mois de Janvier, élit à bulletins secrets un Conseil de 13 membres au moins.

.../...

Suite des statuts